

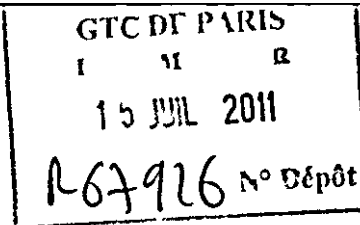


1106754201

DATE DEPOT	2011-07-15
NUMERO DE DEPOT	2011R067926
N° GESTION	2000B05832
N° SIREN	430087429
DENOMINATION	INNOVACOM GESTION
ADRESSE	23 R ROYALE 75008 PARIS
DATE D'ACTE	2011/05/30
TYPE D'ACTE	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE	CHANGEMENT DE MEMBRE(S) DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

00155832

EC du 30/5/11
CV



Certifié conforme
Denis Champenois
President

Innovacom Gestion
SAS à Directoire et Conseil de Surveillance
au Capital de 766 400 €
Siège Social : 23, rue Royale – 75008 Paris
RCS · Paris B 430 087 429

EXTRAIT
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 MAI 2011

Le 30 mai à 15 heures, les associés d'INNOVACOM GESTION, Société par actions simplifiée au capital de 766 400 euros divisée en 76 640 actions de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la société, 23 rue royale – 75008 Paris, sur convocation faite en date du 20 mai 2011 par le Président du Directoire

Les membres de l'Assemblée ont émargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire

Monsieur Denis Champenois est élu par l'Assemblée pour présider la séance

Orange Capital représentée par Monsieur Carcano et Monsieur Lecœur, les deux associés représentant, tant par eux-mêmes que comme mandataires, le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction sont appelés comme scrutateurs

Le secrétaire de séance désigné est Madame Marie-Claude Seguin

DELOITTE, Commissaire aux Comptes de la société, régulièrement convoqué n'assiste pas à la réunion

Le Président indique avoir reçu un formulaire de vote par correspondance

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les associés présents ou représentés, possèdent 76 640 actions sur les 76 640 formant le capital social et ayant le droit de vote. En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer

Le Président met à la disposition des associés

les copies des lettres de convocation adressées aux Actionnaires et au Commissaire aux Comptes et le récépissé de ce dernier envoi,
la feuille de présence de l'Assemblée et les formulaires de procuration et de votes par correspondance donnés par les associés,
un exemplaire des statuts de la société,

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée

- le bilan au 31 décembre 2010, le compte de résultat et l'annexe,
- le rapport de gestion du Directoire,
- les rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos à cette date et les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce,
- le texte des projets de résolutions

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément à l'article 20 des statuts de la Société et déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant

- Rapport de gestion du Directoire sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/10,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/10
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce,
- Approbation desdites conventions ainsi que des comptes et opérations de l'exercice
- Quitus aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Renouvellement des mandats des membres du Directoire,
- Renouvellement de mandats de membres du Conseil de surveillance,
- Ratification de nominations de membres du Conseil de surveillance faites à titre provisoire,
- Nomination d'un membre du Conseil de surveillance,
- Pouvoirs

Puis il donne lecture du rapport du Directoire

Lecture est ensuite donnée des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes

Enfin, la discussion est ouverte

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour

- DIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, délibérant dans les conditions de quorum et majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, nomme en qualité de membre du Conseil de Surveillance de la Société en remplacement de Monsieur Jean Paul Maury dont le mandat arrive à expiration ce jour,

- Mademoiselle Cecile Amayen

pour une durée de quatre (4) ans qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et devant se tenir en 2015

Mademoiselle Cecile Amayen a fait savoir à l'avance qu'elle acceptait sa fonction de membre du Conseil de surveillance de la Société

Cette résolution est votée à l'unanimité

- ONZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale délibérant dans les conditions de quorum et majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de ces délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de publicité de dépôt et autres qu'il appartiendra

Cette résolution est votée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 15H55

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par les membres du bureau après lecture

Le President

Denis CHAMPENOIS

Les Scrutateurs

ORANGE CAPITAL
Representee par
Jean Louis CARCANO

Le Secretaire

Marie Claude SEGUIN

Jerome LECOEUR